



Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts
Communaux de Vaylats

e-mail: collectif.dic@orange.fr
site: www.collectifledic.fr



La Tartuferie de la Mairie

(Octobre 2022)

Où en est-on **8 mois après la demande officielle** auprès de la CCLL concernant la parcelle de terrain préemptée par la Municipalité pour réaliser un projet d'intérêt collectif ?

Vous savez, il s'agit du *hangar de stockage de matériel communal et associatif*.

Nous notons qu'aucune information de quelque nature que ce soit en provenance de la Mairie n'a été faite quant à l'état d'avancement de la procédure d'acquisition de cette **verruie innommable** appelée pudiquement *hangar de stockage*.

On note, en fin de compte rendu de séance du Conseil Municipal du 6 septembre, la venue d'un géomètre le 23 septembre. Un point c'est tout ! Carence de communication comme d'habitude.

Il faudrait peut-être expliquer qu'il s'agit de réaliser un nouveau bornage. En effet la commune n'étant plus compétente, hors périmètres définis par la carte communale en vigueur, un zonage a été demandé au conseil communautaire. Lors de la séance de la CCLL du 17 Février 2022 le DPU est accepté et la délibération transmise aux différents organismes concernés (Préfecture, Directions départementales diverses, Chambre des Notaires, etc... etc...). Les méandres de l'administration française ne permettant pas toujours une rapidité de décision pour exécution, on attend.

Et le temps ne fait rien à l'affaire...

On rappellera que l'environnement autour de ce hangar est un **dépotoir** à la vue de tous et ce depuis trop longtemps. Il n'existe pas dans un périmètre de 25 km à la ronde une entrée de village aussi désordonnée et repoussante, doux euphémisme, que celle de Vaylats. Comment peut-on se satisfaire d'un tel état de fait et d'une telle situation ? Cela dit, rien n'empêche de faire un point d'actualité un peu plus

conséquent sur ce projet vu que ça concerne tous les administrés de la commune.

Et certains habitants qui habitent à proximité de ce paysage pourri et détestable aimeraient savoir. Ils ont vraiment, depuis le temps, beaucoup beaucoup de patience.

Autre sujet, celui-là était assez prévisible, on apprend dans ce même compte rendu du conseil municipal du 6 septembre, on cite « **fuite église : origine de la fuite à déterminer lors de la prochaine pluie** ». On a envie de dire qu'il pleut toujours sur les plus mouillés...mais vu l'état de la toiture de ce bâtiment on le rappelle **sciemment non entretenu par la Mairie** il n'y a rien d'étonnant.

Et attendre la prochaine pluie pour repérer la ou les fuites relève plus de la bouffonnerie qu'autre chose...

On a noté que plusieurs élus de la commune sont dans différentes commissions au sein de la CCLL (source cc-lalbenque-limogne.fr) : *Culture Sport Patrimoine et Vie Associative, Aménagement et Développement Durable, Commission Sociale et Solidarité, Voirie et Infrastructures, Gestion des Déchets et Préservation de la Ressource, Economie Tourisme et Attractivité du Territoire.*

Nous pensons qu'il y a là matière à informer ou communiquer un minimum. A moins que le jeton de présence des personnes concernées ne soit qu'une illusion... D'autant que - ça ne s'invente pas - dans les commissions *Environnement et Transition Ecologique* ainsi que *Communication et Vie Démocratique* la commune de Vaylats n'est pas représentée.

Pourquoi ? Etonnant ?

A bien y réfléchir non, vu l'incapacité ou l'incompétence, à partager de l'information **correctement**.

Les Responsables du Collectif